Hauts-de-France, Oise
Nogent-sur-Oise
148 avenue de l'Europe

Ensemble nautique intercommunal de Nogent-sur-Oise / Villers-Saint-Paul

Références du dossier

Numéro de dossier : IA60003119
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale les piscines en Hauts-de-France
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : piscine

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales :

Historique

Au début des années 1990, les communes de Nogent-sur-Oise et Villers-Saint-Paul, membres de la communauté de communes de l'agglomération creilloise, s'associent pour constituer un syndicat à vocation unique pour réaliser la construction d'un centre nautique et en assurer la gestion. Il s'agit du "Syndicat intercommunal pour la construction et la gestion d'un ensemble nautique couvert" (SICGENC).
En 1991, ce syndicat intercommunal lance une étude de faisabilité et confie, en 1992, la programmation de cet équipement à un bureau d'études techniques, "Sport Étude Conseil". Cette étude devait définir un schéma directeur d'aménagement et une programmation technique et performance des travaux. Ce bureau d'études était également chargé "d'assistance au maître d'ouvrage en phase de consultation des équipes désignées à concourir".
En 1993, le projet de l'Agence Roger Taillibert, associé à l'entreprise Brézillon, est retenu à l'issu d'une procédure de marché de type "conception-construction".
Cette piscine vient compléter un complexe sportif existant comprenant stade de football, courts de tennis et stand de tir à l’arc.
L'ensemble nautique est inauguré en 1995.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle
Dates : 1993 (daté par source), 1995 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Roger Taillibert (architecte, attribution par source), Brézillon (entrepreneur, attribution par source), Cosylva (entrepreneur de charpenterie, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : SICGENC (commanditaire, attribution par source)

Description

Situation

Le centre nautique est situé à la limite des communes de Nogent-sur-Oise et Villers-Saint-Paul, près d’une zone industrielle et s’inscrit au sein d’un complexe sportif. La piscine s’intègre harmonieusement dans le paysage environnant. En effet les abords ont été aménagés en espace vert, ce qui en fait un lieu convivial et propice à la détente. Un grand parking extérieur permet de répondre à un taux de fréquentation élevé.

Le terrain étant assez marécageux, le bâtiment est construit sur centaine de pieux de seize mètres de profondeurs.

Plan et aménagement des espaces

De l'extérieur, le bâtiment se présente comme un grand volume blanc triangulaire, marqué sur ses trois côtés par de grandes façades vitrées et prolongé sur le côté sud (donnant sur la route) par deux volumes d'annexes qui contiennent l'un l'accueil, les vestiaires, les sanitaires, les locaux du personnel, et l'autre l'espace forme.
Depuis le parking, l'accès à la piscine couverte se fait par une rampe et ou un escalier, qui mène à une petite terrasse permettant d'accéder au hall d'accueil vitré duquel le visiteur a vu sur les bassins. De là sont desservis les caisses et les vestiaires, individuels et collectifs. Après un passage obligatoire par les douches et le pédiluve, le baigneur accède à un vaste plateau de surface triangulaire de 3600m2, libre de tout point d'appui. Cela permet d'avoir une vue générale sur l'ensemble des bassins du complexe. On y trouve un bassin de natation sportive de 25 x 12,5 mètres avec six lignes de nage, chacune marquée par un tremplin, un bassin ludique de forme libre de 600 m^2, avec jeux aquatiques et un toboggan géant de 30 mètres, et une pataugeoire également aux formes courbes et arrondies, de 60 m^2. La plage du bassin ludique se prolonge en un solarium extérieur gazonné, délimité par des ressauts de gradins courbes. Ouvert aux beaux-jours, il offre une vue agréable sur l'espace paysager (auquel on a accès par une volée d'escaliers). La terrasse-solarium donne accès à un bar-cafétéria, également accessible depuis la terrasse de l'entrée. Le côté est, où se trouve le bassin sportif, offre un panorama sur le stade situé juste à côté du centre aquatique. Un espace de remise en forme et détente avec hammam et sauna, ainsi qu'un local pour le personnel et une salle de réunion, complète les équipements de l'ensemble nautique. Les locaux techniques sont situés en sous-sol partiel.

Un vaste volume couvert d'une coque triangulaire autoportante

L'originalité de l'architecture de cette piscine réside dans la structure tridimensionnelle de sa couverture. Ainsi, l'ensemble des bassins est couvert par une coque hémisphérique surbaissée, délimitée par trois poutres de rives arquées, en bois lamellé collé. Ces arcs sont soulignés en façade par un bandeau saillant en porte-à-faux. Se dessine ainsi une coque s'inscrivant au sol dans triangle équilatéral de 75 mètres de côté. Elle repose sur trois culées, points d'appui circulaires en béton armé correspondants aux sommets du triangle. La portée entre les culées est de 58 mètres. Ces culées reçoivent les charges des arcs de la structure mais également de réceptacles des eaux de pluie. Les poussées sont aussi reprises par les voiles du sous-sol techniques, agissant comme des tirants.
L'ossature de la coque est une structure résille, réalisée en épicéa lamellé collé préfabriqué en usine. Elle est composée de pannes cintrées et croisées dessinant une trame de caissons en forme de triangles équilatéraux de 8 mètres de côté. Cette trame est encore subdivisée en panneaux triangulaires de 4 mètres de côté. Si l'effet obtenu par cette impressionnante structure géométrique en bois est résolument décorative, elle n'en reste pas moins très technique et fonctionnelle. Ainsi, elle contribue à casser la propagation des sons dans la piscine, lieu réputé comme étant particulièrement bruyant.
La charpente est recouverte d'un platelage en bois, portant différents isolants phoniques et thermiques, eux-même recouverts d'une membrane d'étanchéité en polychlorure de vinyle qui donne à l'extérieur de la coque sa couleur blanche. A noter que l'on retrouve la même structure de type résille en bois lamellé collé pour couvrir une surface de 18 500 mètres carrés au centre sportif du Kirchberg.

Une piscine généreusement éclairée par la lumière naturelle

La courbure de la coque permet de dégager trois grandes façades non porteuses. De ce fait, elles sont entièrement vitrées, assurant une luminosité abondante pour l'espace des bassins, la lumière étant l'une des préoccupations essentielles des piscines. Ces baies, en double vitrage et ossature en aluminium, sont portées par des structures tubulaires en métal qui reprennent une partie des efforts des arcs de rives. Cet éclairage naturel est complété de manière zénithale par un grand oculus percé au sommet de la voûte.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : verre mur-rideau
Matériau(x) de couverture : bois en couverture
Couvrements : voûte de type complexe

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Éléments remarquables : charpente, couverture
Statut de la propriété : propriété publique

Une piscine remarquable des années 1990

Un centre nautique illustrant l'évolution des piscines dans les années 1990

La piscine de Nogent-sur-Oise représente l'évolution typologique des piscines à partir des années 1980. En effet, dans les années 1990, les piscines sont de plus en plus tournées vers les loisirs et la détente. Répondant à de nouveaux besoins (loisirs de masse, temps libres plus importants), ces piscines de nouvelle génération attirent une population de plus en plus large. Cette évolution s'illustre par l'apparition de nouvelles terminologies pour désigner les piscines, dont les équipements et aménagement sont variés, à vocations multiples : on parle de centres ou de complexes nautiques ou aquatiques. A Nogent-sur-Oise, si la fonction sportive est toujours présente grâce au bassin de 25 x 12,5 m, l'attraction du lieu vient surtout du grand bassin ludique avec son toboggan géant – qui remplace le bassin-école des piscines des années 1960-1970 –, destiné aux enfants, ainsi que par l'espace remise en forme comprenant un sauna et un hammam.
Cet équipement illustre également une évolution dans le financement et la gestion des piscines. Désormais, les municipalités se regroupent en intercommunalités, ce qui permet à des petites communes de pouvoir faire construire des équipements lourds, qui pourront profiter à une large population.

Un projet tardif mais caractéristique de l'œuvre de l'architecte Roger Taillibert

Par son architecture, cette piscine se situe dans la continuité des expérimentations menées par les architectes, en collaboration avec des ingénieurs et entrepreneurs, à partir des années 1960-1970. Ces expérimentations portent sur de nouveaux matériaux, de nouvelles formes et structures pour couvrir des équipements sportifs, et notamment des piscines. A Nogent-sur-Oise, on retrouve les caractéristiques du travail de Roger Taillibert, concernant ses recherches sur l'harmonie, la légèreté et la pureté des formes courbes et sculpturales, sur l'économie de matière et surtout sur les structures et systèmes constructifs (souvent des coques ou voiles mines courbes en béton précontraint) autoportants permettant de couvrir de grands volumes et de découvrir de grandes façades vitrées. On retrouve ce principe de coques ou coupoles dans de nombreux équipements sportifs réalisés par l'architecte dans les années 1970 : ainsi, la piscine marine de Deauville (1966), la piscine olympique et le Centre National Sportif et Culturel du plateau du Kirchberg au Luxembourg (1984) ou encore le complexe sportif avec piscine de Chamonix (1973). La carrière de Roger Taillibert est jalonnée par un grand nombre d'équipement sportifs, dont le Parc des Princes (1972) et le complexe olympique de Montréal (1976). En matière de piscine, il s'est également distingué par ses piscines expérimentales à couverture ultralégères en toile tendue rétractable, dont le projet a été primé lors du concours national sur le thème des piscines transformables organisé par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports en 1969.
Par ailleurs, la forme de la piscine de Nogent-sur-Oise n'est pas sans rappeler celle du C.N.I.T., bâtiment emblématique de l'architecture en béton du 20e siècle, construit en 1958. Outre la structure, les matériaux utilisés sont également caractéristiques de l'architecture des piscines, des années 1960 à 1990 : béton, bois lamellé collé et grands panneaux de verre.
Enfin, l'attention portée par l'architecture à l'orientation de la piscine et à son insertion dans l'espace environnement témoigne des réflexions de l'architecte sur la gestion et la place des équipements sportifs au sein des villes. Selon lui, les bâtiments sportifs doivent présenter des formes architecturales inédites et grandioses et des matériaux singuliers, afin de se démarquer et d'affirmer leur importance dans le tissu urbain, tout en s'y intégrant. L'équipement devient alors un bâtiment-phare, symbole de la modernité de la ville.
Ainsi, la piscine de Nogent-sur-Oise n'est pas un des projets les plus connus de l'agence Taillibert (car datant des années 1990) mais elle est néanmoins emblématique de l'expression plastique et technique de l'architecte et s'inscrit dans la continuité des expérimentations architecturales de la seconde moitié du 20e siècle.

Références documentaires

Bibliographie

- ORLANDINI, Alain. **Ensemble nautique de Nogent-sur-Oise/Villers-Saint-Paul (Nogent-sur-Oise), 1995**.
  In : *Roger Taillibert, réalisations, tome 2*. Paris : Somogy Editions d'Art, 2006.
  p. 140-149.

- SEITZ, Frédéric. **Nogent-sur-Oise et Villers-Saint-Paul : Centre nautique intercommunal.** In : *Promenades d'architectures contemporaines en Picardie*. Amiens : Encrage, 2012.
  p. 135-137.

-

GAILLARD, Marc. **Architectures des sports : 107 réalisations et projets exemplaires**. Paris : Éditions du Moniteur, Compagnie européenne de publication, 1981.
p. 74-75 et p.78-79.

Illustrations

Vue de l'entrée du centre nautique depuis le parking
Phot. Laurence Schlosser
IVR32_20176005041NUCA

Vue d'une culée et de la façade est.
Phot. Laurence Schlosser
IVR32_20176005063NUCA

Vue de la façade est depuis le stade.
Phot. Laurence Schlosser
IVR32_20176005064NUCA

Vue de l'entrée de la piscine.
Phot. Laurence Schlosser
IVR32_20176005065NUCA

Vue de la terrasse d'entrée, avec vue sur les bassins.
Phot. Laurence Schlosser
IVR32_20176005066NUCA

Vue de la voûte en bois lamellé collé.
Phot. Laurence Schlosser
IVR32_20176005067NUCA

Vue du toboggan géant et d'une partie des bassins ludiques.
Phot. Laurence Schlosser
IVR32_20176005068NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Les piscines des années 1980 à nos jours (IA99000027)
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Laurence Schlosser
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

Vue de l'entrée du centre nautique depuis le parking

IVR32_20176005041NUCA
Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser
Date de prise de vue : 2017
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'une culée et de la façade est.

IVR32_20176005063NUCA
Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser
Date de prise de vue : 2017
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la façade est depuis le stade.

IVR32_20176005064NUCA
Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser
Date de prise de vue : 2017
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de l'entrée de la piscine.

IVR32_20176005065NUCA
Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser
Date de prise de vue : 2017
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la terrasse d'entrée, avec vue sur les bassins.

IVR32_20176005066NUCA
Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser
Date de prise de vue : 2017
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la voûte en bois lamellé collé.

IVR32_20176005067NUCA
Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser
Date de prise de vue : 2017
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du toboggan géant et d'une partie des bassins ludiques.

IVR32_20176005068NUCA
Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser
Date de prise de vue : 2017
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation